BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2013

Mairie de Bluffy - Place du Général de Gaulle - 74290 BLUFFY
Tél. 04 50 02 82 33 / Fax. 04 50 02 81 71
E-mail : mairiebluffy@wanadoo.fr Site Internet : www.bluffy.fr

Le Mot du Maire

Chers Bluffaty,

Tout d'abord, je suis heureux de vous retrouver dans ce numéro après une longue période d'absence.
En effet, en raison d'une réduction temporaire du personnel communal, nous n'avons pu éditer de bulletin municipal l'été dernier.
Je vous prie d'accepter nos excuses pour ce petit désagrément et tiens à vous remercier sincèrement pour votre compréhension.

J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année auprès des personnes qui vous sont chères et que vous avez apprécié les concerts de Noël qui vous ont à nouveau été proposés par la municipalité. Je me félicite de constater que le Repas des Anciens, organisé chaque année par la Mairie, a une nouvelle fois rencontré un franc succès en atteignant son objectif principal qui peut se résumer par ces quelques mots : rassemblement, échanges, convivialité.
Quant aux projets en cours ou à venir, ils sont nombreux. Le programme de logements locatifs aidés au chef-lieu sera prochainement achevé. Dans ce cadre, une consultation des entreprises a été lancée par la commune pour l'aménagement intérieur de la nouvelle salle communale qui se trouvera au rez-de-chaussée de l'un des deux bâtiments. De même, une consultation vient d'être lancée pour l'aménagement de la place du Général de Gaulle, devant la Mairie, afin de rendre le chef-lieu plus cohérent, esthétique et accessible à tous.

De plus, des travaux relatifs à l'aménagement de l'allée du cimetière ainsi qu'à la création d'un nouveau parking au chef-lieu seront réalisés dans les semaines à venir. Tous ces projets s'inscrivent dans une démarche globale et sont en réalité étroitement liés. A noter que pour chacun d'entre eux, la commune a obtenu des subventions permettant de les financer.
Suite à la réunion publique du mois de septembre dernier pour laquelle vous étiez nombreux à vous être déplacés, et je vous en remercie, le permis de construire portant sur le projet de construction sur le secteur de « Pré Guémet » a été déposé en Mairie. J'en profite pour remercier ceux qui parmi vous, à cette occasion, n'ont pas hésité à manifester leur soutien et leurs messages d'encouragements auprès de l'équipe municipale.

Je suis heureux que la plupart des Bluffaty ait compris qu'il s'agit là d'un projet réfléchi, bien intégré dans l'environnement existant, qui permettra notamment aux jeunes de Bluffy qui sont des primo-accédants de rester ou de revenir s'installer dans notre village.

A cette occasion, je tiens à rappeler que suite aux travaux qui ont été réalisés en 2010, le réseau d'eau communal a été optimisé de telle sorte qu'il desservira sans aucun problème les nouvelles habitations.
Ceci étant, afin d'anticiper l'avenir, une étude de faisabilité vient d'être menée par un cabinet spécialisé en vue de la construction d'un nouveau réservoir pour une mise aux normes, devenue obligatoire pour les communes. Je vous invite à consulter les pages consacrées aux travaux pour de plus amples renseignements.
Je vous rappelle que la Mairie n'étant pas ouverte tous les jours, vous pouvez accéder à n'importe quel moment à un certain nombre d'informations directement depuis le site internet de la Mairie. Je ne peux que vous encourager à le consulter régulièrement pour vos démarches administratives (nombreux formulaires en ligne) ou tout simplement pour consulter le POS, les comptes-rendus du Conseil Municipal, les horaires d'ouverture de la Mairie, les évènements à venir… Rendez-vous sur www.bluffy.fr

Enfin, je suis fier de vous annoncer que pour la troisième année consécutive, notre commune a été récompensée au « Concours départemental des paysages de nos communes de Haute-Savoie» en 2012 et après un premier échec en 2011, elle postulera à nouveau pour l'obtention de la "Première Fleur" en 2013. Un grand merci à l'un de nos Bluffaty, M. Pasini qui a de nouveau aidé notre agent communal à embellir le village.

Je veux aussi remercier chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal et le personnel pour tout le travail accompli jusqu'à présent sachant que les objectifs fixés en début de mandat, en 2008 (aménagement RD 169, construction de logements locatifs au chef-lieu ainsi qu'une salle communale, amélioration des réseaux d'électricité et d'eau potable…), ont d'ores et déjà été atteints avec toujours le même souci de ne pas trop augmenter la fiscalité.

Mais gardant le meilleur pour la fin, je tiens aussi et surtout à vous présenter tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année en espérant qu'elle permette à chacun de réaliser ses projets et de s'épanouir auprès des siens. Pour en profiter pleinement, soyez prudents sur la route et n'oubliez pas qu'en cette saison, neige, froid et verglas sont présents dans notre région.

Bonne année à tous et bonne lecture.

Le Maire,
Kamel LAGGOUNE

Résultats des élections présidentielles et législatives 2012 à Bluffy :

1° tour des présidentielles le 22 avril 2012: 282 inscrits - 247 votants
Nicolas SARKOZY : 120 Voix - François HOLLANDE : 35 Voix - Marine LE PEN : 32 Voix
François BAYROU : 30 Voix - Jean-Luc MELANCHON : 11 Voix – Eva JOLY : 8 Voix

2° tour des présidentielles le 6 mai 2012: 282 inscrits - 244 votants
Nicolas SARKOZY : 175 Voix - François HOLLANDE : 61 Voix

1° tour des législatives le 10 juin 2012 : 281 inscrits - 182 votants
Bernard ACCOYER : 114 Voix - Christian JEANTET : 30 Voix - André ADOBATI : 16 Voix

2° tour des législatives le 17 juin 2012 : 281 inscrits - 164 votants
Bernard ACCOYER : 115 Voix - Christian JEANTET : 45 Voix

Inscriptions sur les listes électorales pour les prochaines élections en 2014 :

Vous aurez jusqu'au 31 décembre 2013 pour effectuer cette démarche.
Pour cela, il vous faut justifier de plus de trois mois de résidence effective et continue sur la commune ou être propriétaire foncier depuis au moins 5 années. Renseignements et modalités auprès du secrétariat de Mairie.

Recensement des jeunes :

Tous les jeunes gens et jeunes filles de 16 ans sont priés de se rendre en Mairie, munis de leur carte d'identité, et du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.
Il s'agit d'une **formalité obligatoire à effectuer pour passer tout diplôme, commencer la conduite accompagnée, passer le permis de conduire ou encore être inscrit d'office sur la liste des électeurs à la majorité.**

Récapitulatifs des Conseils Municipaux 2012 :

Nous vous rappelons que les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont consultables en Mairie ainsi que sur le site internet www.bluffy.fr

Séance du 7 février 2012 :

Forêt
- Etat d'assiette des coupes 2012 : suppression de la coupe prévue sur la parcelle « E »
-Approbation du plan d'action de l'O.N.F. à hauteur de 4 260 € HT concernant le programme des travaux forêts pour 2012

Urbanisme
- Pas de préemption sur les parcelles A n°1122, 1135, 1709 et 1714

Vie locale
- Subventions aux associations pour 2012
- Renouvellement de la participation financière aux ateliers de sculpture sur bois de Colette COSSIN (association Sculpture) de 10 €/cours/enfant en 2012
- Indemnité 2012 à hauteur du plafond légal pour le gardiennage de l'Eglise

Séance du 3 avril 2012 :

Finances : Clôture Budget Principal 2011
- Approbation du compte de gestion
- Approbation du compte administratif : +563 789,39 €
- Affectation du résultat

Finances : Clôture Budget Eau 2011
- Approbation du compte de gestion
- Approbation du compte administratif : +39 829,33 €
- Affectation du résultat

Finances 2012 : Vote des budgets 2012 (cf. détails en pages 8-9)

Vie Locale

Séance du 9 mai 2012 :

Urbanisme
- Vente des parcelles A n° 1230p, 1231p et 1662p au Département de Haute-Savoie

Séance du 4 septembre 2012 :

Finances
- Décision modificative n°1 (budget eau 2012) pour régularisation de dépassement de crédits.
- Convention de partenariat avec ERDF pour prévenance des travaux sur les réseaux électriques de distribution

Urbanisme
- Pas de préemption sur les parcelles A n° 2070, 2071, 2074 2075, 172, 173, 2286 et 2096.
- Avis favorable sur le projet de révision du PLU de Talloires

Voirie
- Demandes de subventions exceptionnelles à l'Etat pour :
  - L'aménagement du cimetière communal
  - La réalisation d'un parking au chef-lieu
  - La mise en accessibilité du chef-lieu

Séance du 9 octobre 2012 :

Eau
- Tarifs eau 2013 : 1,25€/m^3 - Abonnement : 50€

Assainissement
- Convention avec le SILA (facturation, encaissement et reversement des redevances d'assainissement collectif et non collectif)

Urbanisme
- Pas de préemption sur les parcelles A 1119 et 1136
- Participation au capital de la SEMCODA
- Avis favorable sur le rapport d'activité 2011 de la SEMCODA

Vie locale
- Participation financière à hauteur de **50 €/an** par enfant âgé de 3 à 16 ans révolus (au moment de l'inscription), et domicilié sur Bluffy, aux frais d'inscription de l'activité sportive, artistique ou culturelle de son choix, pour la saison 2012-2013 (période du 01/09/2012 au 31/08/2013)

Séance du 4 décembre 2012 :

Finances
- Décision modificative n°1 (budget principal 2012) après mise en place du Fonds de péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

Personnel
- Contribution de 78 € (39 € X 2 agents adhérents) à la mutuelle MUTAME pour 2013.

Forêt
- Approbation du programme de coupes de bois proposé par l'Office National des Forêts pour 2013 : prévente de bois façonnés sur la parcelle H

Travaux / Eau
- Approbation de l'avant-projet technique et demande de subvention au SMDEA pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau au chef-lieu

Urbanisme
- Pas de préemption sur les parcelles A n° 1, 2 et 2148
- Délégation de signature au Maire pour un bail à construction et un acte de vente relatifs au projet de construction au lieu-dit « Pré Guémet »
- Adhésion au CAUE au tarif de 41 € pour 2013
- Rétrocession gratuite à la commune : parcelle A n°2098 aux abords du lotissement « Le Chêne »

Vie Locale

Naissances : Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux jeunes parents :

La petite Alice née le 7 mars 2012, fille de Jérôme Tissot et Marina Druine.

Le petit Quentin, fils de Gilles et Jennifer Le Foll, notre agent d'accueil à la mairie, né le 17 mai 2012.

Le petit Valentin, fils de Mathieu Sallaz et Nathalie Bergeret notre conseillère municipale, né le 3 avril 2012.

Le petit Sasha, né le 24 juillet 2012, fils de Myriam Tedesco et de Didier Velasquez, notre adjoint aux travaux.

Le petit Pierre, né le 22 novembre 2012, fils de Stéphanie et Olivier Soubret.

Mariage :

Tous nos vœux de bonheur à Jacky Buffet et Phimpha Sisaykeo qui se sont unis le 21 juillet 2012.

Condoléances :

Toutes nos condoléances aux proches de Mme Ingrid Babolat qui nous a quittés le 29 janvier 2012

Des nouvelles de Suzette Castelain

Pour celles et ceux qui l'ont connue, Suzette nous a envoyés de ses nouvelles depuis Fort de France où elle coule des jours heureux depuis plusieurs années maintenant.
Elle salue tous les anciens de Bluffy et leur présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Si certains d'entre vous souhaitent lui écrire, nous nous ferons un plaisir de vous communiquer son adresse.

Sorties de territoire des mineurs :

Les autorisations de sorties de territoire pour les mineurs délivrées jusqu'à présent par les mairies, **ont été supprimées depuis le 1er janvier de cette année** par circulaire interministérielle du 20 novembre 2012.
Dorénavant, pour sortir du territoire français, seul ou accompagné, un mineur français devra être titulaire soit d'une carte nationale d'identité (uniquement pour des déplacements au sein de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint-Marin et au Saint Siège) soit d'un passeport en cours de validité.

L'amicale des Bluffaty à la recherche de nouveaux membres :

Pour rappel ou pour première information aux nouveaux habitants, l'Amicale des Bluffaty, est une association loi 1901, distincte de la mairie, qui participe activement à la vie de notre village.

Le bureau est aujourd'hui composé de 19 membres, tous bénévoles, qui se réunissent quelques soirées dans l'année pour préparer les diverses animations qui vous sont proposées.

Au travers des manifestations qu'elle organise : après-midi détente et fête de Noël (pour les enfants de Bluffy) fête du village ou encore vide-grenier; les habitants de Bluffy et alentours se retrouvent pour partager de réels moments de convivialité.
Petits et grands, nouveaux arrivants et anciens de la commune se réunissent ainsi au rythme des animations.

Toutes ces manifestations, souvent gratuites, ne pourraient voir le jour sans l'appui de la Mairie (subventions, prêt de locaux et matériel, prise en charge du feu d'artifice...), du Conseil Général ni celui de nos adhérents qui participent annuellement à hauteur de 12€ pour les adultes et 3€ pour les enfants.
Nous profitons d'ailleurs de ce petit communiqué afin de tous les remercier.

Quoiqu'il en soit, afin que votre Amicale des Bluffaty perdure et continue à vous proposer ces animations encore longtemps, nous avons besoin de personnes de bonne volonté pour nous aider et envisager la relève.
Soit tout simplement en tant que bénévole pour donner un petit coup de main lors des différentes manifestations, soit en tant que membre du bureau, pour participer avec nous et prendre ensemble, les décisions nécessaires à la vie de l'association. Toute idée nouvelle est précieuse...

C'est pourquoi, nous invitons tous les habitants de Bluffy à nous rejoindre lors de la prochaine assemblée générale qui se **déroulera le samedi 4 mai prochain.**
Les statuts prévoyants le renouvellement du bureau par 1/3, les personnes qui le souhaitent pourront déposer leur candidature à l'avance (boîte aux lettres à la Mairie) ou le jour même, avant le début de l'assemblée générale. Vous recevrez une invitation dans le courant du mois d'avril.

A l'issue de la réunion, un repas offert à tous les adhérents clôturera cette soirée.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !!!

Amicalement,
Le président, Paul BETRIX et toute l'équipe.

AMICALE DES BLUFFATY
BLUFFY - HTE SAVOIE

Pour nous écrire : Amicale des Bluffaty - Place du général de gaulle - 74290 BLUFFY
Ou : amicaledesbluffaty@live.fr
☎ : 06 26 39 45 43

Cours de Yoga dynamique Vinyasa Yoga avec Cécile :

Le Vinyasa Yoga est une pratique dynamique où l'on apprend à synchroniser le souffle avec le mouvement ce qui crée une chaleur importante pour éliminer les toxines (mentales et physiques !).

Cécile, formée en Inde et aux Etats Unis, est professeur de Yoga certifiée RYT depuis 2005. *Elle enseigne dans le monde entier et en France à Paris (RASA YOGA Rive Gauche), à Genève à Inner City Yoga et à Annecy au sein de l'enseigne Jour de Spa.* www.ashtanga-yoga-annecy.com

Il sera enseigné en anglais mais traduction
en français ponctuelle possible si demandé !
Les jeudis 9H30-10H45 à la Salle communale de Bluffy
Tarif : 15 euros / cours, 8 euros pour les habitants de Bluffy !
Inscriptions auprès de la mairie
Les cours débuterons lorsqu'un groupe de 6 personnes minimum sera formé.

Finances 2012

BUDGET PRINCIPAL 2012 :

Recettes et dépenses de fonctionnement votées en 2012 :

RECETTES	EUROS	%
Produits de gestion	875,00 €	0,07%
Impôts et taxes	205 000,00 €	16,90%
Dotations de l'Etat et du Département	66 023,00 €	5,44%
Revenus des immeubles	37 200,00 €	3,07%
Atténuation de charges	3 700,00 €	0,31%
Produits des cessions d'immobilisations	900 000,00 €	74,21%
TOTAL	**1 212 798,00 €**	**100%**

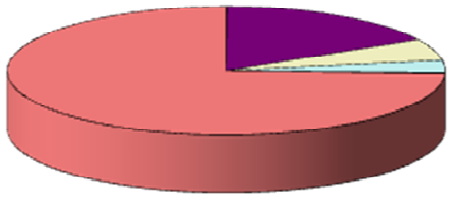

RECETTES FONCTIONNEMENT 2012

DEPENSES	EUROS	%
Achats courants et frais de gestion	92 070,00 €	7,59%
Entretien biens, forêt et voirie	39 050,00 €	3,22%
Charges de personnel et élus	104 080,00 €	8,58%
Subventions (associations, budget eau…)	3 000,00 €	0,25%
Participation aux frais de scolarité	19 000,00 €	1,57%
Intérêts d'emprunts	14 010,00 €	1,16%
Atténuation de produits	30 000,00 €	2,47%
Autres charges (impôts…)	19 879,94 €	1,64%
Epargne brute	891 708,06 €	73,52%
TOTAL	**1 212 798,00 €**	**100%**

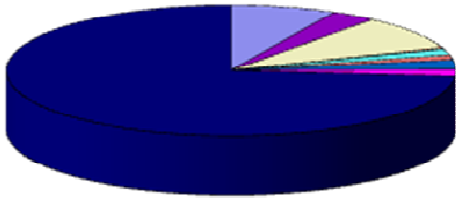

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2012

Recettes et dépenses d'investissement votées en 2012 :

RECETTES	EUROS	%
FCTVA	30 000,00 €	1,54%
Taxe locale d'équipement (TLE)	17 962,83 €	0,92%
Subventions	384 235,00 €	19,70%
Recettes diverses	5 379,94 €	0,28%
Epargne brute	891 708,06 €	45,71%
Excédent invt. des années antérieures	0,00 €	0,00%
Excédent fctnmt reporté (réserves)	576 462,77 €	29,55%
Emprunt	44 851,95 €	2,30%
TOTAL	**1 950 600,55 €**	**100%**

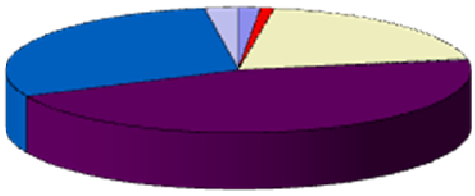

RECETTES INVESTISSEMENT 2012

DEPENSES	EUROS	%
Remboursement d'emprunts (capital)	30 487,17 €	1,56%
Acquisitions de terrains	657 800,00 €	33,72%
Forêts et aménagements de terrains	25 100,00 €	1,29%
Bâtiments publics et cimetière	463 040,00 €	23,74%
Voirie	653 300,00 €	33,49%
Equipement mairie (mobiler, informatique)	8 200,00 €	0,42%
Participations (actions…)	100 000,00 €	5,13%
Déficit invt. des année antérieures reporté	12 673,38 €	0,65%
TOTAL	**1 950 600,55 €**	**100%**

DEPENSES INVESTISSEMENT 2012

Finances 2012

BUDGET EAU 2012

Recettes et dépenses de fonctionnement votées en 2012 :

RECETTES	EUROS	%
Vente d'eau	20 500,00 €	21,18%
Redevances (assainissement, pollution…)	29 400,00 €	30,37%
Location compteurs	9 500,00 €	9,81%
Travaux chez particuliers	13 800,00 €	14,25%
Opérations comptables	2 214,62 €	2,29%
Excédent des années antérieures	21 395,03 €	22,10%
TOTAL	**96 809,65 €**	**100%**

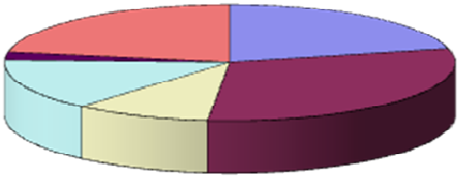

RECETTES FONCTIONNEMENT 2012

DEPENSES	EUROS	%
Achat d'eau	4 500,00 €	4,65%
Electricité (réservoirs et pompage)	2 100,00 €	2,17%
Fourniture de petit équipement	5 000,00 €	5,16%
Entretien réseau d'eau (réparations, études)	19 200,00 €	19,83%
Redevances versées (SILA, ag. de l'eau)	30 700,00 €	31,71%
Dotations aux amortissements	13 333,12 €	13,77%
Autres charges gestion courante	1 295,00 €	1,34%
Epargne brute	20 681,53 €	21,36%
TOTAL	**96 809,65 €**	**100%**

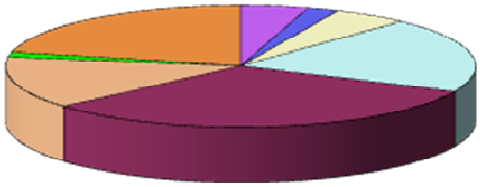

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2012

Recettes et dépenses d'investissement votées en 2012 :

RECETTES	EUROS	%
FCTVA	8 000,00 €	12,70%
Subventions	2 565,00 €	4,07%
Amortissements	13 333,12 €	21,16%
Excédent des années antérieures	18 434,30 €	29,25%
Epargne brute	20 681,53 €	32,82%
TOTAL	**63 013,95 €**	**100%**

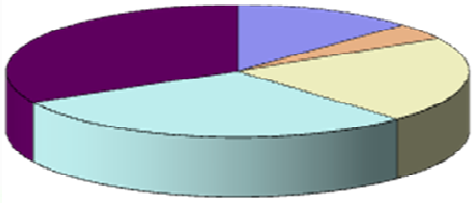

RECETTES INVESTISSEMENT 2012

DEPENSES	EUROS	%
Matériel spécifique d'exploitation	28 650,00 €	45,47%
Etudes sur réseau d'eau	5 900,00 €	9,36%
Travaux sur réseau d'eau	25 000,00 €	39,67%
Opérations comptables	2 214,62 €	3,51%
Réserve financière (pour dép. imprévues)	1 249,33 €	1,98%
TOTAL	**63 013,95 €**	**100%**

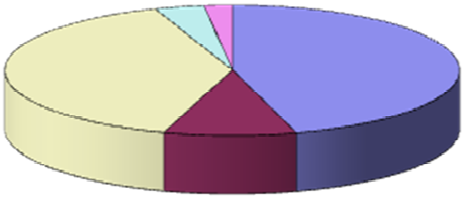

DEPENSES INVESTISSEMENT 2012

Taux de fiscalité directe locale pour l'année 2012

TAXES	Taux votés 2011	Taux votés 2012
Taxe d'habitation	14,09 %	**14,65 %**
Taxe foncière (bâti)	7,77 %	**8,08 %**
Taxe foncière (non bâti)	48,65 %	**50,58 %**
Cotisation Financière des Entreprises (CFE)	18,17 %	**18,89 %**

LE CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DE TALLOIRES

Une belle cérémonie de passation du commandement du CPI de Talloires s'est déroulée vendredi 26 octobre 2012 à Talloires en présence de nombreuses personnalités : la Directrice de Cabinet du Préfet, le Sénateur Carle, le Colonel Chaboud, le Vice-président du Conseil Général, le Président de la communauté de Communes de la Tournette et plusieurs maires et élus de la rive.

L'adjudant Emmanuel Bozon remplace à la tête du CPI de Talloires le lieutenant Denis Rochet qui assure désormais sa mission au sein du centre de secours de Faverges.
Les Sapeurs-Pompiers de Talloires assurent environ 350 interventions par an sur les communes de Bluffy, Menthon-St-Bernard, Talloires et Veyrier-du-Lac.
Ces secours sont assurés par les 19 pompiers volontaires du centre, aidés par des professionnels durant la saison estivale, mais aujourd'hui, ils ont besoin de renforcer leurs effectifs pour répondre encore mieux à l'exigence des activités du centre.

Alors pourquoi pas vous ?

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il suffit d'avoir envie de porter secours, d'être âgé de plus de 18 ans et de remplir les conditions (normales) d'aptitude physique et médicale. Dès votre engagement, vous porterez l'uniforme et suivrez une formation (selon vos disponibilités) de 30 jours sur 3 ans maximum. Les premiers modules de formation acquis, vous êtes impliqués dans les interventions, puis vous prenez des gardes et des astreintes au sein du centre selon un rythme compatible avec vos disponibilités. Convivialité et activités associatives seront également au rendez-vous, grâce au dynamisme de l'Amicale du Centre de Première Intervention de Talloires.
Alors saisissez l'opportunité de nous rejoindre et de vivre une aventure humaine passionnante au service de la population.

Pour nous contacter, rien de plus simple :
Par courrier : CPI Talloires - 129 Chemin de pré Monteux - ZA Perroix – 74290 TALLOIRES
Par courriel : emmanuel.bozon@gmail.com
Par téléphone : 04.50.64.49.90

Le chef de centre,
Adjudant Emmanuel Bozon

A L'occasion de la Sainte-Barbe qui s'est déroulée le 1er décembre dernier à Bluffy, Michel EGMAN, ancien pompier bénévole a été décoré pour 20 années de service.

LA GENDARMERIE DE THONES

Au cours de l'année 2012, la Gendarmerie de Thônes a vu son effectif passer de 11 à 13.
Elle est commandée par le Major Christian Gonin et son adjoint l'Adjudant-chef Emmanuel Aubert, qui ont pris tous deux leurs fonctions en septembre 2011.
Deux véhicules récents, une Renault Mégane break et un Nissan Navarra sont par ailleurs venus remplacer les deux anciens véhicules d'intervention qui commençaient à montrer quelques signes de faiblesse.

Son secteur de compétences :

Cette unité a compétence sur 13 communes. Cela représente environ 17 000 habitants sur un vaste territoire qui s'étend de Bluffy à Dingy-Saint-Clair (qui sont pourtant rattachées administrativement au canton d'Annecy-le-Vieux), du Col des Essérieux au col de l'Epine, du Col des Aravis au Col de la Colombière ainsi qu'en limite de commune avec Entremont.

Ses missions :

L'activité de la Gendarmerie de Thônes est variée : surveillance générale des communes, surveillance particulière des points sensibles, patrouilles pédestres en montagne, service d'ordre de certaines manifestations sportives, enquêtes judiciaires, poursuite des enquêtes émanant du Procureur de la République, du Préfet ou d'autres administrations, police de la route (notamment contrôle de la vitesse, de l'alcoolémie et de l'usage de stupéfiant au volant), interventions sur les évènements signalés, opérations tranquillité vacances, participation aux commissions de sécurité, secours en montagne en appui du P.G.H.M …

Bilan d'activité à Bluffy :

Dans la commune de Bluffy, depuis le début de l'année 2012, la Gendarmerie a constaté un fait de vol et un autre fait délictuel d'atteinte aux biens. Sachant que pour la même période, la Gendarmerie de Thônes a enregistré 565 faits (crimes et délits) pour l'ensemble de sa circonscription, cela démontre que la situation à Bluffy est plutôt encourageante. Par ailleurs, aucun accident de circulation ayant entraîné un procès-verbal de la Gendarmerie n'a été constaté à ce jour.

Cette situation n'interdit pas la vigilance, notamment dans le cadre de la prévention des vols et il est recommandé à toute personne constatant des comportements suspects, notamment près des villas, commerces ou entreprises, d'aviser la Gendarmerie de Thônes.

Sensibilisation de la population :

Même si la Gendarmerie de Thônes constate globalement moins d'accidents corporels que les années précédentes, en revanche elle intervient trop souvent encore sur des accidents matériels. A l'image de la situation nationale, les causes constatées de ces accidents sont principalement la consommation d'alcool ou la vitesse excessive voire la conjonction de ces deux facteurs. Désireuse d'améliorer cette situation, la Gendarmerie de Thônes procède régulièrement à des opérations de contrôle de la vitesse et de l'alcoolémie. En sachant qu'une très grande vitesse (50 km/h au-dessus de la vitesse autorisée) peut entraîner, en plus du retrait du permis de conduire, la confiscation immédiate du véhicule. Ce fût le cas tout récemment sur la plaine d'Alex où trois véhicules ont ainsi été confisqués à leurs propriétaires.

La gendarmerie recrute :

Toute personne désireuse de s'orienter vers ce métier, dotée ou non du baccalauréat, ou qui souhaite simplement des informations, est invitée à prendre contact avec le Major Christian Gonin ou l'Adjudant-Chef Emmanuel Aubert.
Il est rappelé que la commune de Bluffy dépend de la compétence de la Gendarmerie de Thônes qui est joignable au 04.50.02.00.24 et située 4 rue Saint Blaise à Thônes.

Ouverture des bureaux : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le week-end et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Manifestations 2012 en images

Samedi 12 mai : Après-midi détente et Assemblée Générale de l'Amicale des Bluffaty

Samedi 2 juin : Fête des voisins

Dimanche 24 juin : Repas des chasseurs

Samedi 7 juillet : Fête du village

Samedi 8 septembre : Vide-greniers

Dimanche 11 novembre : 94° cérémonie en souvenir de l'Armistice

Les pompiers du Centre de Première Intervention de Talloires, ainsi que l'Echo des Dents de Lanfon, toujours présents pour animer cette cérémonie.

Manifestations 2012 en images

Vendredi 14 décembre : Repas des anciens à la Villa du Lac à Veyrier-du-Lac

Samedi 15 décembre : L'Amicale des Bluffaty au Hameau du Père Noël à Ambilly

Les 14,15 et 16 décembre : Hush Gospel à l'église pour 3 soirées concert

A VOS AGENDAS 2013 :

- **Samedi 4 mai 2013** : Après-midi détente et Assemblée Générale de l'Amicale des Bluffaty
- **Samedi 2 juin 2013** : Fête des Voisins
- **Samedi 6 juillet 2013** : Fête du Village
- **Samedi 7 septembre 2013** : Vide-grenier
- **Mardi 31 décembre 2013**: dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales de 2014

Vie Scolaire et Extra-scolaire

RENTREE SCOLAIRE ET PROJETS POUR L'ANNEE 2012/2013 :

Voici comme chaque année un récapitulatif de la répartition de nos petits Bluffaty dans les écoles et structures d'accueil spécialisées pour cette nouvelle rentrée scolaire, déjà bien entamée :

ECOLES	MATERNELLE	PRIMAIRE
ECOLE PUBLIQUE MENTHON	8	13
ECOLES PRIVEES MENTHON	1	5
ALEX	1	6
TALLOIRES	NC	NC
VEYRIER	1	3
CRECHE DES EPELES	9 bébés	

Le mot du Directeur de l'école élémentaire du Clos Chevallier :

Un jour c'est l'été, un jour c'est l'automne et puis l'hiver …
Les conditions météo de ce début d'année scolaire n'ont pas empêchées les 121 élèves de reprendre le chemin de l'école.

Nous sommes ravis d'accueillir Mme Guillouet qui a en charge la classe de CM2 le lundi (aménagement de service auprès du directeur) et celle de CE1 le jeudi (aménagement de service auprès de Mme Liot, maître formateur).
Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux élèves de l'école ainsi qu'à leurs parents.
La rentrée s'est bien passée, même si nous comptons une classe à double niveau sur les cinq qui composent l'école et une autre avec 30 élèves.

Comme chaque année, les élèves de l'école ont participé aux différentes rencontres organisées par l'U.S.E.P : course longue sur le Pâquier, rugby le 26 octobre, ainsi qu'à une rencontre de hand-ball au mois de décembre.
Les élèves de CP et CE1 ont débuté leurs 10 séances à la piscine de Seynod en septembre (cette année les Grandes Sections de l'école maternelle y participent également).
Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous soutiennent d'une manière ou d'une autre, en particulier les parents d'élèves (à travers les associations ou à titre individuel) et les municipalités, afin d'offrir à tous les élèves les meilleures conditions d'enseignement.

La dernière année scolaire avait vu la mise en place d'un superbe projet théâtre ; cette année sera celle d'un projet arts visuels mené avec l'association « Art'dep » qui a déjà œuvré à l'école maternelle.
Pas de voyage à Paris, cette année (celui de l'an dernier fut très réussi) mais un séjour, devenu traditionnel, sur le Plateau des Glières pour les élèves de CE1 et de CE2 au mois de mai.
Comme depuis plusieurs années, les élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) poursuivront leur cycle de pratique de la voile en mai -juin 2013.
Nous voilà donc engagés dans une nouvelle année scolaire que nous espérons la plus enrichissante possible pour tous les élèves.

M Lamoine pour l'équipe pédagogique
de l'école élémentaire du Clos Chevallier

Le mot de la Directrice de l'école maternelle du Clos Chevallier :

L'année scolaire 2011/2012 s'est terminée par une grande fête d'école le **vendredi 29 juin**, kermesse et repas, organisée par l'Ecole des Loisirs, association des parents d'élèves. L'école maternelle a profité de cette fête pour faire une « grande lessive ». Tous les travaux d'art plastique des élèves ont été exposés sur les grilles de l'école, accrochés sur des fils avec des épingles à linge.
En cette fin d'année, nous avons dit au revoir à **Mélinda Varéon**, ATSEM de l'école, qui a déménagé et que nous remercions pour toutes ces années passées auprès des enfants. Nous lui souhaitons de s'épanouir dans sa nouvelle école.
Auparavant, les enfants ont fait diverses sorties :
Jeudi 29 mars, par une très belle journée ensoleillée, toute l'école est partie au plateau des Glières.
Pendant que les Grandes Sections (GS) faisaient un parcours d'orientation dans la neige avec des raquettes, suivi d'une intervention sur les animaux du milieu montagnard (le tout organisé par l'USEP). Les Petites Sections (PS) et Moyennes Sections (MS) tournaient quant à elles dans des ateliers (initiation aux raquettes, luge, jeux de neige).
Les enfants ont pique-niqué à l'ombre près de la salle hors-sac ou au pied du Chalet Sonnerat, avant de repartir pour l'école.
Mardi 3 avril, l'après-midi, les GS et les MS sont allés à Annecy le Vieux, à l'espace culturel de l'Abbaye où ils ont bénéficié d'une visite guidée de l'exposition « 10 visions concordantes » des artistes Loriot et Mélia, et d'un atelier sur les ombres, directement inspiré du travail des artistes et mené par deux artistes plasticiennes de l'association Art'dep.
Mercredi 16 mai, toute la matinée, les enfants de PS et GS sont partis à Cran-Gevrier où une « exposition-atelier » sur l'eau destinée aux enfants de maternelle y était installée. Les enfants ont pu de manière interactive, redécouvrir des activités sur l'eau qu'ils avaient pratiquées en classe cet hiver.

La rentrée scolaire du 4 septembre 2012 :
Les enfants sont répartis en trois classes : 23 enfants en petite section avec Mme Gay, 15 enfants en moyenne section avec Mme Bonnafous et 24 enfants en grande section avec Mme Choquet.
Deux nouvelles ATSEM, Hanane Chahrou et Annie Jonand, complètent l'équipe.
Depuis le 17 septembre, les enfants de GS ont commencé un cycle de 9 séances à la piscine de l'Ile Bleue, tous les **lundis matins**, avec les classes élémentaires de CP et CE1.
Jeux aquatiques et petits ateliers sont proposés aux enfants de maternelle afin de les rendre à l'aise dans l'eau et de les préparer à des ateliers plus techniques en CP/CE1.
Le 25 septembre, dans la continuité du travail d'art plastique des années passées avec l'association Art'dep, les classes de MS et GS, sont allé visiter une exposition d'Art Contemporain à la fondation Salomon d'Alex.
Deux plasticiennes d'Art'dep ont permis aux élèves d'approcher le travail de l'artiste Peter Saul par une visite commentée de l'exposition et par une pratique en atelier qui se continuera en classe.
Jeudi 20 décembre, nous avons reçu l'école maternelle de Talloires pour assister tous ensemble à un spectacle jeune public « **Mercredi** » de la compagnie Les Strapontins. Adapté du livre éponyme d'Anne Bertier, ce spectacle très épuré de théâtre d'objets, utilise différentes techniques (origami, film d'animation, masques, jeu d'acteur et chansons mimées) pour nous raconter une histoire d'amitié et de dispute, de réconciliation et d'entraide.
L'école a ouvert ses portes aux parents, comme chaque année, le matin du **vendredi 21 décembre.**

Mme Gay, pour l'équipe pédagogique
De l'école maternelle du Clos Chevallier

Et du côté des écoles privées de Menthon…

Les écoles du Vieux Port et des Moulins entrent dans une année de transition. En effet, le bâtiment abritant la maternelle va être réaménagé pour pouvoir accueillir toutes les classes (de la petite section de maternelle au CM2). Le bâtiment situé derrière la Poste à Menthon va, quant à lui être détruit en vue de la construction de logements.
Et les élèves pendant ce temps, où vont-ils aller nous direz-vous? Des locaux modulaires seront aménagés à coté de la salle du Clos Chevallier pour accueillir tous les enfants en attendant leur nouvelle école.

A suivre donc...

+ D'INFOS : http://les-moulins.fr ou Tél. : + 33 (0)450.601.613, Mail : levieuxport@gmail.com

Liens inter-générations vous lance un SOS :

L'aide aux devoirs et aux leçons, pratiquée par l'association LIENS INTER-GENERATIONS, au profit des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'**école élémentaire** de Veyrier-du-Lac ne pourra se poursuivre qu'à la condition que l'équipe de bénévoles actuelle soit renforcée par de nouvelles recrues.

L'association **lance donc un appel pressant** aux personnes disposant d'une heure et demie **par semaine scolaire** à venir rejoindre le groupe des bénévoles, en rappelant que le bénévolat en question :
- **ne requiert aucune compétence particulière** et ne demande qu'un peu de bonne volonté et d'amour pour les chères têtes blondes ou brunes,
- n'est assuré que **pendant les périodes scolaires,**
- peut parfaitement n'être assuré qu'**un seul jour par semaine** - le lundi **OU** le jeudi, de 16h30 à 18h00,
- est pratiqué dans la bonne humeur, rien n'étant plus épanouissant que le don fait à un enfant.

A noter que l'effectif des enfants pris en charge représente près de 50 % du nombre d'élèves des 3 classes, soit 35 élèves en 2011-2012 et 36 élèves cette année 2012-2013.

Pour faire part de votre intention de participer, merci de prendre contact avec:
- Annie CHAPEL 04 50 60 23 34 chapel.anne-marie@orange.fr
- Gérald MALAGOLA 04 50 60 01 80 ida.malagola@sfr.fr
- Pierre SIMON 04 50 60 17 41 simonprablis@wanadoo.fr

Rappel sur la participation de la commune aux activités extrascolaires :

Dans la mesure où il n'y a pas de centre aéré sur la Commune, le Conseil Municipal a décidé de renouveler et même d'augmenter la participation financière aux activités extra-scolaires des enfants domiciliés à Bluffy.
Cette participation, qui concerne aussi bien les activités sportives que les activités artistiques ou culturelles, a rencontré un franc succès les trois dernières années bien que le nombre d'enfants en ayant bénéficié ait légèrement diminué la saison écoulée.
Ce dispositif est donc reconduit pour la saison 2012-2013 comprise entre le 1er septembre 2012 et le 31 août 2013, et le montant de la participation est fixé à 50 € par enfant (contre 40 € la saison dernière).
Renseignements et conditions en mairie ou sur le site www.bluffy.fr

La demande d'allocation individuelle de transport :

En cas d'absence de transport par les services spéciaux ou réguliers routiers, une allocation individuelle peut être attribuée par le Département selon certaines conditions. Les parents dont les enfants n'utilisent pas les transports scolaires peuvent donc faire une demande d'allocation individuelle de transport.

Critères d'attribution :

Les élèves doivent être acheminés par voiture particulière de leur famille ou dans le cadre d'une entraide réciproque entre parents d'élèves pour l'un des trajets suivants :

- de leur domicile jusqu'au point de montée du service spécial ou régulier le plus proche. Dans ce cas, la distance entre le domicile et le point d'arrêt doit être d'au moins 3 km par la voie publique la plus directe.
- de leur domicile jusqu'à l'établissement public d'enseignement fréquenté s'il n'existe aucun moyen de transport organisé et dans la mesure où la distance domicile-établissement est d'au moins 3 km par la voie publique la plus directe.

Pour bénéficier de cette aide, il suffit, chaque année entre mars et avril, de remplir un imprimé disponible en mairie et de le faire compléter par l'établissement scolaire de rattachement de la commune (Menthon-St-Bernard) fréquenté par l'élève (possibilité pour Talloires, Alex ou Veyrier).
Celui-ci est ensuite à retourner **IMPERATIVEMENT AVANT FIN AVRIL** à la Sous-direction des Transports du Conseil Général (BP 2444 - 74041 Annecy Cedex) qui étudiera alors votre dossier.

Jeunesse et sports

La saison 2011-2012 de l'Entente Sportive du Lanfonnet (ESL)

L'équipe des 11-13 ans à la Mont Blanc Cup Annecy-le Vieux

La saison s'est achevée début juin. Celle-ci fut à tous points de vue exceptionnelle.
Nous pressentions depuis fort longtemps que l'utilisation du terrain synthétique ne tarderait pas à booster l'ensemble de nos équipes et nous ne nous sommes pas trompés.
Merci, donc encore une fois aux élus de la CCT qui ont eu le courage de réaliser ce projet.
L'utilisation intensive de cet équipement hors cadre des entrainements et des matchs de l'ESL prouve, s'il en est besoin, que nous avions raison de le réclamer avec insistance.
Toutes nos catégories jeunes progressent sensiblement footballistiquement.
Les éducateurs qui les encadrent continuent à se former régulièrement par le biais des stages.
Notre groupe sénior a réalisé un parcours exceptionnel, probablement jamais connu depuis la création du club, qui voit la montée des deux équipes en série supérieure la même année.
L'ESL s'approche sereinement de son cinquantième anniversaire (2014) en continuant à défendre les valeurs sportives qui sont les siennes.
Si vous avez envie de pratiquer le foot dans un esprit de compétitivité et grande convivialité, si vous avez envie de rejoindre l'encadrement pour donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous contacter (04 50 64 41 86).

Le Comité de l'ESL

Social

AIDE A LA PERSONNE : Assemblée Générale de l'ADMR Tournette-Lac juin 2012

L'ADMR Tournette-Lac recherche toujours des bénévoles pour venir en aide à des personnes âgées habitant sur la Communauté de Communes de la Tournette :

Activités : visites à domicile, démarches administratives simples par exemple…

Vous avez un peu de temps à offrir :
Contactez-les et vous trouverez forcément une petite mission à effectuer :
Le Grimpillon -14 Rue de l'égalité - 74290 TALLOIRES
Tél/fax : 04 50 64 44 03

RAPPORT D'ACTIVITES 2011		
Communes	Nombre d'heures d'intervention	Nombre de personnes aidées
Bluffy	611	4
Menthon-St-Bernard	2789	29
Talloires	5831	44
Veyrier du lac	754	10
TOTAL	10166	90

Semaine Bleue : générosité et solidarité étaient au rendez-vous !

La Semaine Bleue s'est terminée en apothéose pour le groupe «Corps et Voix» du centre médico-psychologique d'Annecy-le Vieux, accompagné par le ténor Kry's Florian et leur parrain de cœur, François-René Duchâble.
Un spectacle pour les aînés, placé sous le signe de la générosité et de la solidarité auquel les enfants de toutes les écoles de Menthon-Saint-Bernard ont participé avec enthousiasme.
Emerveillement des plus petits, pour qui le pianocyclette de François-René Duchâble s'est mis à chanter comme les oiseaux et courir comme les éléphants…
Les plus grands se sont entraînés au madison avec Mado et Etienne, champions de France de danse de salon, éblouissants dans leurs démonstrations de java, rumba, tango, tarentelle et valse viennoise.
Les enfants de l'école du Vieux Port ont démontré leur savoir faire en dansant la bachata et en chantant « Dogora » avec Etienne Perruchon et la chorale de l'hôpital de la Roche sur Foron, avant de « prendre un ancien par la main » en parodiant Yves Duteil.
Soulignons aussi la magnifique prestation de Saraline, qui avait délaissé son Atelier de piano et de chant de Rumilly par sympathie pour le groupe Corps et Voix.

L'atelier de patchwork et les artistes du groupe «L'Art Rive droite» avaient eux aussi apporté une sélection de leurs œuvres sur le thème de la Semaine Bleue, du chant et de la danse pour habiller la salle.
Le public est tombé sous le charme de ce spectacle offert par la Communauté de Communes de la Tournette avec le support administratif et logistique du Centre d'Animation de Menthon (CAM).
La salle du Clos Chevallier, généreusement mise à disposition par la commune de Menthon-Saint-Bernard a permis d'accueillir près de 300 personnes. Une première dont il reste à tirer leçon pour aller plus loin, sur le chemin de la solidarité intergénérationnelle et inter-communale, avec l'art comme fil directeur…

Découvrez le site mon-enfant.fr

Vous souhaitez faire garder votre enfant près de chez vous ou de votre travail, trouver la personne qui s'en occupe le soir après l'école ou le mercredi, ou dénicher le centre de loisirs idéal pendant les vacances?
Sur mon-enfant.fr vous avez accès à toutes les solutions d'accueil pour vos enfants de 0 à 12 ans : assistant(e)s maternel(le)s, accueil parental ou collectif, jardins d'enfants, etc…
Un site unique : Module de recherche géolocalisé, disponibilités, simulation de droits à la Paje, simulation du prix d'accueil de votre enfant, information sur les métiers de la petite enfance, initiatives locales, venez découvrir sur mon-enfant.fr tous les services pour mieux choisir et vous organiser pour la garde de votre enfant.

SOS MEDECINS (3624)

En l'absence de votre médecin traitant, SOS MEDECINS effectue des visites 24/24 et des consultations sur rendez-vous uniquement, 7j/7 et jours feriés, au **0825 56 74 74 .**
Adresse des consultations : 6 rue Thomas Ruphy - 74000 Annecy

EN SEMAINE :
- tous les jours de 9h à 18h
- tous les soirs de 20h à 22h

LE WEEK-END :
Le samedi et le dimanche de 9h à 22h

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 15

Forêt et Environnement

En route pour la première fleur ?

A l'occasion du « Concours départemental des Paysages de nos communes de Haute-Savoie » organisé par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), la commune de Bluffy, participante depuis 2008, s'est vu décerner le 1er prix dans la catégorie "villages de montagne de moins de 1000 habitants".

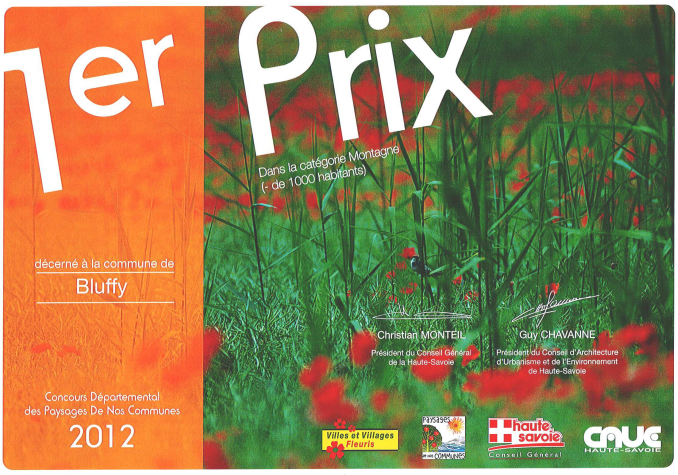

La municipalité remercie vivement David Egman, agent communal, épaulé depuis plusieurs années maintenant par Claude Pasini, ainsi que tous les Bluffaty pour les efforts d'embellissement de leurs habitations.
Elle les invite d'ailleurs à continuer en ce sens pour l'obtention d'une "première fleur" en 2013.

Feux de broussailles :

Nous vous rappelons qu'en application de l'arrêté préfectoral du 11 février 2011 (qui n'a toujours pas été levé), il est défendu à toute personne d'allumer des feux dans les forêts, plantations ou boisements de l'ensemble du Département et que la destruction par le feu ou l'incinération des chaumes (écobuage) qui est interdite.
Pour vous débarrasser de vos déchets verts, nous vous invitons à vous rendre à la déchetterie intercommunale de Menthon.

Balisage des sentiers :

Comme vous l'avez peut-être constaté, nous avons amélioré le balisage des sentiers forestiers et villageois.
Le matériel a été complétement installé (hormis 3 pictogrammes).

Grâce à l'aide précieuse des chasseurs de Bluffy qui ont réalisé bénévolement des socles en béton, nous avons pu mener ce projet en réduisant au maximum le budget d'installation.

Le 13 juin dernier, à l'occasion d'une formation sur la pose de balisage organisée à Bluffy par le Conseil Général, 30 personnes (des agents des services techniques pour la plupart) ont également participé à ce projet.

Le chantier de réinsertion de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) a quant à lui finalisé le circuit des Jonquilles en direction d'Alex.

David Egman s'est également rendu disponible pour apporter son aide à cette réalisation.

La commune remercie vivement chacun des participants pour ce travail collectif.

Michelle MORTON
Responsable de la Commission Forêt

Travaux / Urbanisme

Prévenance travaux :

ERDF (Electricité Réseau Distribution France) met en place un nouveau service pour vous avertir des coupures d'électricité programmées en raison de travaux.
ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité de votre habitation. Pour vous informer à l'avance de ces coupures d'électricité et vous permettre de mieux vous organiser, ERDF met en place le service « Prévenance travaux ».
Ce nouveau service vous offre la possibilité d'être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés. Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous sur le site : www.erdf-prevenance.fr en validant vos coordonnées et en indiquant votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement).

Réunion publique du 7 septembre 2012 :

Vous n'êtes pas sans savoir que notre équipe municipale a comme projet, depuis maintenant de nombreux mois, de «maîtriser le foncier» sur la commune de Bluffy.
Dans cette optique, nous avons développé avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) et la SEMCODA, (Société d'Economie Mixt), promoteur et gestionnaire de logements locatifs et en accession aidée, une stratégie de moyen terme qui, à l'origine, était fondée sur 3 projets : les «Maisons Cadoux», le «Pré Guémet», et sur «les terrains Moortgat».
Suite à l'enquête publique, il s'est avéré que le projet «Moortgat» ne pouvait se réaliser. Malgré cette nouvelle donnée de taille, nos partenaires ont souhaité poursuivre, sans revenir sur les accords précédemment établis.
Tout comme nous l'avions fait lors du projet des «Maisons Cadoux», nous avons souhaité présenter aux habitants de Bluffy le projet élaboré pour le «Pré Guémet».

Vous avez été très nombreux lors de cette présentation qui s'est déroulée le 7 septembre 2012.
L'ensemble des acteurs a eu l'occasion de présenter le montage du projet, la répartition des appartements en fonction de leurs attributions : locatif aidé, accession à la propriété aidée, et accession à la propriété libre.
Nous avons eu aussi l'occasion de présenter le projet dans la configuration finale, telle qu'il a été déposé en mairie pour demande de permis de construire.
De très nombreuses questions ont été posées. Voici un résumé des éléments les plus importants :
Sur la genèse du projet : certains d'entre vous ont trouvé que les projets s'enchainaient trop rapidement. C'est une remarque pertinente. Malheureusement, nous n'avons pas eu le choix.
En effet, le terrain du « Pré Guémet » s'est trouvé être mis à la vente par sa propriétaire en même temps que le projet des « Maisons Cadoux » prenait forme. Il nous a fallu nous positionner rapidement.
Si la mairie ne l'avait pas fait, nous serions certainement aujourd'hui, contraints de faire face à des projets de promoteurs privés qui auraient eu à cœur «d'optimiser financièrement» au mieux le foncier.
Sur la pertinence de bâtiments mixte aidé/libre : la commune de Bluffy s'est engagée, même si elle n'est pas tenue par la Loi SRU sur le nombre minimum de logements aidés à construire, à proposer à sa population des solutions d'accession ou de location de logements aidés, via le PLH (Plan Local pour l'Habitat). C'est une volonté forte de la commune et de la C.C.T. (Communauté de Communes de la Tournette) que de faire les efforts nécessaires pour conserver toutes les tranches de population sur son territoire : les jeunes qui débutent dans l'activité économique, les adultes en difficulté économique passagère, les anciens dont les retraites ne sont pas élevées et cela au regard d'un marché du logement (accession et location) tout à fait inadapté sur la rive Est.
A titre d'information, plus de 1000 emplois existent sur le seul territoire de la C.C.T.
Sur les équipements nécessaires à ce surcroît de population à venir : tous les équipements ont été mis aux normes lors de l'enfouissement des réseaux câblés, pendant les travaux de la RD169.
Ainsi, les colonnes d'évacuation des eaux usées, les alimentations en eau potable et incendie, les lignes et transformateurs ERDF et les lignes téléphoniques sont parfaitement adaptés aux besoins futurs.
Reste la question de l'alimentation en eau potable. Depuis 2010, la totalité du réseau des réservoirs situés à divers endroits est maillée, le tout est géré par informatique et télésurveillance. Les équipements d'eau potable actuellement en place suffisent aux besoins d'aujourd'hui, ainsi qu'à ceux de demain (y compris les «Maisons Cadoux» et «Pré Guémet»).
Toutefois, nous prévoyons l'avenir et avons reçu la confirmation de la faisabilité d'un nouveau réservoir d'eau potable de 550 m^3 qui viendra compléter l'ensemble des installations.
Nous avons été agréablement surpris et ravis de voir une telle audience et participation. Nous vous remercions tous pour la démonstration de votre implication dans le développement de votre commune.

« Maisons Cadoux » :

Comme vous avez pu le constater, le projet avance à grands pas, et sera livrable prochainement.
Nous allons débuter les travaux d'aménagement de la salle communale qui nous permettra de vous proposer une salle aux normes en vigueur, d'une surface de près de 230 m².
Elle comportera cuisine, toilettes pour handicapés, cave, vestiaire, rangements, accès extérieurs, ainsi que des équipements de sonorisation et éclairages.

Pour tout dépôt de dossier afin de vous porter candidat à l'attribution d'un logement aidé en location, veuillez vous adresser en mairie.

Didier VELASQUEZ,
Adjoint aux travaux

Infos Pratiques

Eclairage public :

N'hésitez pas à prévenir la mairie lorsque vous constatez qu'un lampadaire est défectueux.
Il vous suffit de nous communiquer le numéro qui se trouve sur la plaque fixée sur le poteau et nous en ferons part à la Communauté de Communes de la Tournette qui interviendra dans les plus brefs délais.

Le déneigement :

Pour rappel, c'est l'Entreprise Bouvier qui assure chaque année le déneigement des voies communales.
Pour le déneigement de vos voies privées (à vos frais), vous pouvez contacter M. Bouvier **au 06.80.00.50.96 ou 06.66.66.18.08**.

En ce qui concerne le déneigement des voies départementales, ce sont les services du Conseil Général qui interviennent et cette année encore, l'opération vigie-neige est de retour…

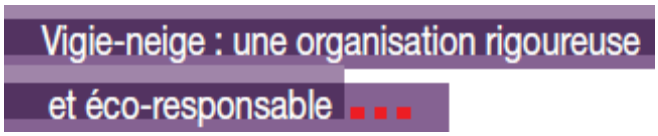

Objectif : une utilisation raisonnée du sel sur les routes départementales !
Depuis 2010, pour protéger l'environnement et éviter une consommation excessive de sel, le déneigement des chaussées s'effectue au moyen d'un raclage soigné, sans salage systématique.
Le sel sert désormais uniquement pour aider à retrouver rapidement une route normale après la fin de la chute de neige et pour lutter contre le verglas. De 2006 à 2009, le tonnage moyen de sel utilisé était de 32 000T, l'objectif est aujourd'hui de ramener cette quantité à 24 000 T.

L'information routière
Le Conseil Général communique chaque jour les conditions de circulation sur les routes départementales de Haute-Savoie et la liste des cols fermés.
Répondeur téléphonique : 04 50 33 20 74 / Site internet : www.cg74.fr/rubrique routes / Radios locales.

Un réseau routier sous haute surveillance pendant toute la période hivernale

Les services routiers du Conseil Général effectuent des patrouilles (généralement dès 3h00 du matin) pour surveiller les points sensibles du réseau, observer la formation de givre ou de verglas et déclencher les opérations de salage et de déneigement.

Les gendarmes de Haute-Savoie se relaient également sur l'ensemble des axes routiers et autoroutiers pour assurer une mission de surveillance et de secours.
Sur l'ensemble du département : **50** unités territoriales, **980** gendarmes dont **138** gendarmes de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière équipés de **73** véhicules, sur les grands axes routiers.

En hiver, chaussez vos pneus hiver !
Le gain de sécurité du pneu hiver est Incomparable avec son léger surcoût.
Les + du pneu "hiver" :
Une bien meilleure motricité sur la neige, une réduction des distances de freinage sur la neige (divisées par deux), une meilleure performance en dessous de 7° par rapport aux pneus été, même en l'absence de neige, une diminution du risque d'aquaplaning grâce à la profondeur des structures.

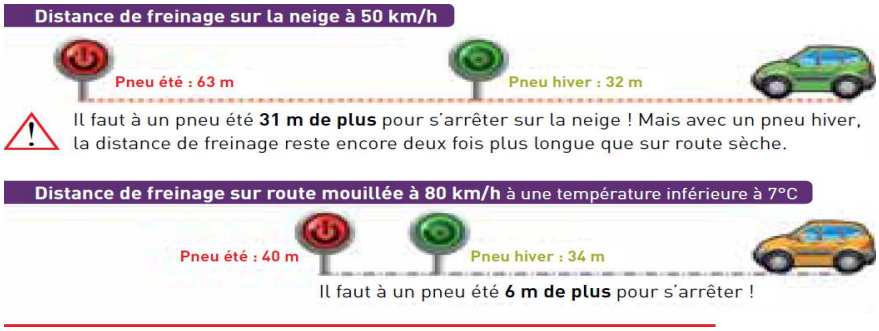

En bref, hiver comme été, soyez prudents sur les routes et respectez distances et limitations de vitesse en tous lieux, pour votre bien et celui des autres usagers (voitures, 2 roues, piétons…).

Nos Artisans et Commerçants

Cette liste est non exhaustive et pourra être modifiée dans le prochain bulletin.

AIPAM
Agencement Intérieur Pose Annecy Menuiserie
0 871 33 07 37

ARAVIS CONSTRUCTIONS BOIS
M. MAIREY - Charpentier
04 50 69 51 58

ASL 4X4
COLLOMB PATTON Noël
04 50 02 80 28

ATELIER LA MARQUISE
Sculptures sur bois et restauration
06 14 25 98 70

AUBERGE DES DENTS DE LANFON
Hôtel-Restaurant
04 50 02 82 51

BATEAU ECOLE DU MONT BLANC
04 50 02 80 74
www.bateauecoledumontblanc.fr

Nouveau
BOAT EVENT
Vente et réparation de bateaux
Organisation d'évènements
04.50.52.24.17
www.boat-event.com

Nouveau
BETRIX Maxime
Conception d'aménagement intérieur
06.03.43.15.42
mb.amenagement.interieur@gmail.com

BOUVIER S.A.R.L.
Maçonnerie
06 80 00 50 96

CHAMPIER S.A.R.L.
Grimpeur / Elagueur
04 50 02 80 61

Colette COSSIN
Sculpteur/doreur - restauratrice
04 50 02 84 42 / 06 86 55 86 42
colette@colettecossin.com

COLLOMB PATTON Guy
Electricien
04 50 02 82 38

Editions KAWA
M. Xavier WARGNIER
www.editions-kawa.com

EMB MORAND Anthony
Maçonnerie
04 50 02 83 06

Nouveau
Gilles MUNIER - Graphiste
Créations publicitaires, logos, visuels, plans...
04 50 10 02 06 - 06 75 84 20 36
gil-munier@orange.fr

GMPE
Catherine et Gérard MUNEROT
Gravures toutes plaques
04 50 02 23 49

LA PETITE CABANE
Johan LEBRETON
Constructeur de cabanes dans votre arbre
www.lapetitecabane.com
06 67 78 19 61

LE PETIT COLPORTEUR
Jean-Baptiste SOUCHIER
Vente de produits de la ferme à domicile
Un dimanche sur deux place de la mairie.
Chaque jeudi et vendredi soir à Alex
04 50 22 83 78 / 06 82 01 26 70

PEINTURE 74 - Jean Max QUAZZOLA
Peintre en bâtiment
06 88 97 71 50

Michel PERON
Menuiserie, charpente, rénovation
04 50 02 81 75

Nathalie VINCENT
Coiffure à domicile
04 50 02 30 77

www.publishop.fr/imprimeco